

Réf: Dossier N° 012907

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE LE PROVINCIAL » en abrégé « CLP »

Siège social Abidjan, Cocody, dokui djomi, LOT 1073, ILOT 91

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/05/2021 reçus par Me ANGELE A. KOUASSI , NOTAIRE , et enregistrés au CEPICI le 17/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE LE PROVINCIAL » en abrégé

« CLP »

Objet : ETUDES ET FORMATIONS, TRANSPORT. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, dokui djomi, LOT 1073, ILOT 91

Dirigeant(s) : M OULAI ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02507 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18002/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

